



Accès au service des urgences Information aux usagers



Compte tenu d'un manque de médecins urgentistes, l'accès au service des urgences de l'hôpital de Saint-Brieuc se fera sur appel préalable au 15 jusqu'au 25 août 2025, toutes les nuits de 18h30 à 8h30.

Concrètement, le service des urgences et le SMUR fonctionnent 24h/24 :

En journée, de 8h30 à 18h30

les modalités d'accès habituelles sont inchangées

La nuit, de 18h30 à 8h30 le lendemain matin

il vous est demandé d'**APPELER SYSTÉMATIQUEMENT LE 15**
(ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes)
au lieu de vous présenter directement au service des urgences



Vous bénéficierez alors par téléphone d'un conseil ou d'une orientation la plus appropriée à votre état de santé.

L'accès aux urgences gynécologiques et aux urgences médicales pédiatriques (enfants malades) continue d'être assuré normalement, 24h/24, au Pavillon de la femme et de l'enfant.

Nous vous remercions pour votre compréhension.